

Maître Emmanuel BEUCHER, avocat au Barreau de SENLIS,
demeurant 140 rue André Caron – 60230 CHAMBLY. T. : **01.30.34.88.07**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du Juge de l'Exécution du
Tribunal Judiciaire de SENLIS - 26 allée des Soupirs - 60300 SENLIS

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 10 JANVIER 2023 à 11 h

Aux requêtes, poursuites et diligences de : La société MCS ET ASSOCIÉS, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le n°B334 537 206, dont le siège social est sis 256 bis rue des Pyrénées - 75020 PARIS, prise en la personne de son représentant légal en exercice, dûment habilité, et domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la société dénommée CHEBANCA ! SPA, anciennement dénommée MICOS BANCA, en vertu d'une convention de cession de créances en date du 21 février 2019, contenant celles détenues à l'encontre des époux IKOKO. Ayant pour avocat poursuivant, **Maître Emmanuel BEUCHER**, avocat au Barreau de SENLIS.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune de VERBERIE (60410) 18 Clos Charlemagne

Cadastré section AC n° 301 pour 00ha 00a 18ca, n° 305 pour 00ha 03a 53ca, n° 306 pour 00ha 01a 44ca
et n° 312 pour 00ha 02a 17ca Lieudit «Le Clos de la Maison Brûlée» soit au total : 07a 32ca

UNE MAISON à usage d'habitation de 128,90 m² avec combles aménagés,
comprenant : Au rez-de-chaussée : entrée, séjour/salle à manger, cuisine, cellier,
salle d'eau, une chambre, wc. A l'étage : palier, trois chambres, salle de bains.

GARAGE et JARDIN

LES BIENS SONT OCCUPES

MISE A PRIX : 120.000 euros

*Le bien ayant été précédemment adjudgé à la somme de 206.000 € lors de
l'audience sur surenchère du 14 décembre 2021*

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre de Mr le Bâtonnier Séquestre
représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 €. Frais, droits et
charges en sus. Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de SENLIS.

Fait et rédigé à CHAMBLY, le 16 Novembre 2021 - Signé **M^e Emmanuel BEUCHER**, Avocat

RENSEIGNEMENTS : 1 °) **M^e Emmanuel BEUCHER**, avocat au Barreau de SENLIS, demeurant 140 rue
André Caron – 60230 CHAMBLY. T. : **01.30.34.88.07** - Courriel : **maitre.beucher@orange.fr**. 2°) **La**

SELARL TAVIEAUX-MORO – DE LA SELLE, prise en la personne de **M^e Nicolas TAVIEAUX-MORO**, société
d'Avocats inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 6, Rue de Madrid – 75008 PARIS - T. : **01.47.20.17.48** –

Mail : ntavieauxmoro@tmdls.fr. 3°) Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au greffe du JEX du
TJ de SENLIS où il est déposé (RG n°20/01210) ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant

VISITE SUR PLACE LE MERCREDI 4 JANVIER 2023 de 14 H 30 à 15 H 30